

## Avis aux étudiants

### Deuxième année du cycle ENCG

Nous vous rappelons que le dépôt des rapports de stage doit impérativement être effectué du **01 au 03 juillet 2026**. Le dossier doit inclure les documents suivants :

- La page de garde signée par l'encadrant principal.
- La fiche d'autorisation de dépôt du rapport de stage.
- La copie de l'attestation de stage signée par l'entreprise d'accueil ou un document justifiant la prolongation du stage.
- La convention de stage signée par l'entreprise d'accueil.

